

Le Saulnois, labellisé « Territoires éducatifs ruraux » (TER) Rencontre entre la Communauté de Communes du Saulnois et les 3 coordonnatrices de réseaux

Courant février 2021, Jérôme END, Président de la Communauté de Communes du Saulnois et Hervé SEVE, maire de Bezange-la-Petite et vice-président en charge des questions mémorielles et patrimoniales, recevaient les trois coordonnatrices des « Territoires éducatifs ruraux » du Saulnois, venues présenter ce dispositif de l'éducation nationale mis en place sur le secteur de recrutement de trois collèges de notre territoire.



Lancée en 2019 dans des territoires les plus ruraux, cette initiative a pour objectif d'accompagner le développement de l'attractivité des territoires par des mesures visant à promouvoir l'égalité des chances, l'ambition scolaire et la lutte contre l'isolement.

En effet, si le niveau scolaire des élèves en milieu rural s'avère globalement bon, il est constaté qu'au cours de leur cursus, leurs choix d'orientation peuvent être limités par des difficultés dues à l'isolement, au problème de la mobilité, à l'accès parfois plus difficile à la culture, aux sports, aux loisirs, à l'éducation populaire...

A l'instar des Réseaux d'Education Prioritaire (REP) en milieu urbain, le dispositif prévoit d'associer les collectivités territoriales, les acteurs du secteur périscolaire et extra-scolaire, les associations locales et les familles pour construire une vision globale du temps de l'élève et ce, sur la durée, allant de la petite enfance jusqu'au temps de l'insertion professionnelle.

Trois collèges du Saulnois ont été sélectionnés, il s'agit des établissements d'Albestroff, de Delme et de Dieuze. Au centre du dispositif, chacun accueille un professeur des écoles en charge de la liaison écoles collège et de la coordination de ces réseaux ruraux. Ainsi, Francine BETTING-LOCH au collège de l'Albe à Albestroff, Catherine PERNET au Collège André Malraux à Delme et Alysée WIDEMONT à la cité Scolaire Charles Hermite à Dieuze participent à la mise en place de projets concertés entre tous les acteurs mobilisés autour de l'enjeu éducatif.

Prochainement, un projet de convention de partenariat entre le rectorat et les différents partenaires des territoires, dont la CCS, sera signé. Il vise à renforcer les dynamiques existantes entre notre EPCI et les établissements scolaires mais aussi à la mise en place de projets pluridisciplinaires spécifiques tels que l'éducation artistique et culturelle, le développement du numérique, l'éducation au développement durable, des actions de prévention, l'ouverture des écoles et des collèges aux familles et aux habitants...

Le Président de la CCS a salué cette démarche et a indiqué que la Communauté de Communes du Saulnois s'impliquerait au maximum dans cette expérimentation dans le cadre de ses compétences.

Contact Presse : Cécile CHAPUT cecile.chaput@cc-saulnois.fr
Tel : 06 79 66 07 46

